

Cybercriminalité – Cybersécurité – Protection des données personnelles

CYBERCRIMINALITÉ / PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

CYBERCRIME / PERSONEL DATA PROTECTION

EXPERTISES / COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition [notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire](#) ainsi que [nos meilleurs équipements](#) en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques.

PRÉVENTION : Nous vous apprenons à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de [conférences, d'audits ou de formations](#) ;

SUPERVISION : En collaboration avec votre société de maintenance informatique, nous assurons le suivi de la sécurité de votre installation pour son efficacité maximale ;

AUDITS CNIL / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de

la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de [mise en conformité avec le RGPD](#) (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel);

Notre différence :

Le responsable de l'équipe, Denis JACOPINI, est Expert Judiciaire en Informatique diplômé en Cybercriminalité, Droit, Sécurité de l'information, informatique Légale et en Droit de l'Expertise Judiciaire. Spécialisé en Protection des données personnelles et certifié ISO 27005, nous vous accompagnons de la sensibilisation, jusqu'à la surveillance de votre installation en passant par une évolution et une mise aux normes avec le règlement européen sur la Protection des Données Personnelles de votre système informatique.

1. VOUS SOUHAITEZ APPRENDRE À VOUS PROTÉGER DES PIRATES INFORMATIQUES ?

La question n'est plus « **Est-ce que je vais me faire pirater mon système informatique ?** » mais plutôt « **Comment je vais me faire pirater ?** »

Plusieurs actions doivent être menées simultanément :

1. Faire auditer votre installation (nos audits respectent la norme ISO 27005), vos procédures... bref, vos failles. Un compte rendu vous permettra de connaître les leviers sur lesquels vous pouvez et VOUS DEVEZ agir.
2. Agissez au niveau de votre installation ou de vos procédures en fonction des points faibles qui ressortent d'un audit conforme aux normes en vigueur.
3. Sensibilisez-vous et faites sensibiliser votre personnel technique ou simplement utilisateur (avec [nos formations ou nos conférences en cybercriminalité](#)) pour anticiper les risques liés à la cybercriminalité et aux mesures à mettre en place avec l'arrivée du Règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD).
4. Si c'est trop tard, il ne suffit pas de nettoyer votre installation et de remonter une sauvegarde. Si un programme malveillant est entré dans votre installation, cela pourrait bien se reproduire. Afin de minimiser ces risques, plusieurs actions doivent être menées simultanément dont la première est l'analyse des faits afin de découvrir les failles utilisées pour vous piéger.

Un problème ? Une question ? Un doute ?

[Prenez contact avec nous](#)

2. VOUS SOUHAITEZ VOUS METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LA CNIL OU LE [RÈGLEMENT EUROPÉEN RELATIF À LA PROTECTION DES](#)

DONNÉES PERSONNELLES (RGPD) ?

A partir de mai 2018, entre en vigueur une obligation de déclaration, pour les entreprises, administrations et association, de tout piratage dont vous avez été victime. Les sanctions seront également portées jusqu'à 20 millions d'euros.

Mettez-vous dès aujourd'hui en conformité avec la CNIL et le [Règlement Européen relatif à la protection des Données Personnelles](#).

Plusieurs actions doivent être menées simultanément :

1. Avoir un état des lieux précis de vos traitements concernés par le respect de cette réglementation.
2. Désigner une personne interne ou externe à votre établissement (Actuellement C.I.L. = Correspondant Informatique et Liébertés et bientôt D.P.O. = Data Protection Officer) sensibilisée et chargée d'assurer le suivi de vos traitements de données personnelles pendant toute la vie de votre structure.
3. Mettre en conformité votre établissement en respectant en tout point la [Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée](#).

Un problème ? Une question ? Un doute ?

[Prenez contact avec nous](#)

Nous animons dans toute le France et à l'étranger des conférences et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles.

A ce titre, nous intervenons régulièrement sur différents médias et sur La Chaine d'Info LCI pour vulgariser les sujets d'actualité en rapport avec ces thèmes.

Spécialisé en protection des données personnelles, nous accompagnons les établissements dans leur mise en conformité CNIL en les assistant dans la mise en place d'un Délégué à la protection des données (D.P.O.).

Enfin, nous sommes intervenus au Conseil de l'Europe mais aussi régulièrement en Master II dans un centre d'Enseignement et de Recherche en Informatique, en Master Lutte contre la Criminalité Financière et Organisée, au Centre National de la Fonction Publique Territoriale et animons le blog [LeNetExpert.fr](http://www.leNetExpert.fr) sur lequel nous partageons et publions de très nombreuses informations sur nos thèmes de prédilection.

Vous pouvez facilement nous contacter sur :

<http://www.leNetExpert.fr/contact>

ID Swatting : Septembre 2016, deux adolescents sont à l'origine d'un canular téléphonique ayant entraîné une opération antiterroriste à Paris.

Malgré le fait d'avoir utilisé une messagerie chiffrée, LCI demande lors de son JT à Denis JACOPINI comment la police les a retrouvés ?

Découvrez comment vous vous feriez facilement piéger par phishing ?

Réponse de Denis JACOPINI, Expert informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité (arnaques, virus, phishing...) en Direct sur LCI le 23 mai 2016 dans l'émission « Ca nous Concerne » de Valérie Expert.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

La sensibilisation des utilisateurs est la clé pour se protéger des pirates informatiques.

L'avis de Denis JACOPINI, Expert informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité (arnaques, virus, phishing...) en Direct sur LCI le 23 mai 2016 dans l'émission « Ca nous Concerne » de Valérie Expert.

Arnaques Phishing et Crypto Virus en Direct sur LCI le 23 mai 2016. Arnaques, Phishings, 4 Experts se sont penchés sur ces pièges d'Internet

:

- Denis JACOPINI, Expert informatique assermenté spécialisé en Cybercriminalité
- Vincent HINDERER, Secrétaire Général de Phishing Initiative
- Colonel Nicolas DUVINAGE, Commandant du CLCCN de la Gendarmerie Nationale
- Cyril BROSSET, journaliste au magazine Que Choisir

Il vous accompagne également dans la mise en place d'une politique de Protection des Données Personnelles en vous proposant une sensibilisation du personnel et l'accompagnement à sa mise en place par la [formation d'un Correspondant Informatique et Libertés](#)

Présentation de Denis JACOPINI interviewé par Vincent Delourmel pour Zerudi.com

Les fraudes par Carte Bancaire en direct sur LCI le 7 mars 2016 avec Denis JACOPINI expert Informatique spécialisé en Cybercriminalité , Serge MAÎTRE Secrétaire Général de l'AFUB et Nicolas CHATILLON Directeur du Développement Fonctions Transverses du Groupe BPCE

Denis JACOPINI vous explique que quoi que l'on fasse, les fraudeurs auront une longueur d'avance. Néanmoins, il y a des failles dans le système, et en particulier au niveau du cryptogramme visuel. Consultez notre article [10 techniques de Cybercriminels pour pirater votre carte Bancaire](#)



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique;
- Formations et conférences en cybercriminalité;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

<p>MISES EN CONFORMITÉ</p>  <p>PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES</p> 	<p><u>DÉCLARATIONS A LA CNIL</u> de vos traitement et données personnelles;</p> <p><u>FORMATION D'UN CORRESPONDANT CNIL</u> au sein de votre établissement pour vous mettre en conformité en toute autonomie;</p> <p><u>SENSIBILISATION</u> des utilisateurs au travers de réunions ou de formations.</p>
<p>AUDIT SÉCURITÉ de votre système de traitement de données sur la perte et la fuite d'information;</p> <p>SENSIBILISATION des utilisateurs au travers de formations;</p> <p>Expertise de votre système de <u>VOTE ÉLECTRONIQUE</u>.</p>	<p>USAGES ILLICITES</p>  <p>CYBERCRIMINALITÉ</p>
<p>EXPERTISES JUDICIAIRES</p>  <p>RECHERCHE DE PREUVES</p>	<p><u>AVIS TECHNIQUES</u>, étape importante et précieuse avant d'engager un procès;</p> <p><u>EXPERTISES JUDICIAIRES</u></p> <p><u>RECHERCHE DE PREUVES</u></p> <p><u>ASSISTANCES A HUISSIERS</u></p>

Cartes Bancaires avec cryptogramme dynamique – Anti fraude ? Denis JACOPINI en direct sur LCI

10 techniques de cybercriminels pour vous pirater votre carte bancaire

Spam et Arnaques Internet – Denis JACOPINI en direct sur LCI

Faire ses déclarations à la CNIL, mode d'emploi

Victime d'un prélèvement frauduleux sur votre compte bancaire ? Que faire ?

Attitude à adopter en cas de réception d'un e-mail étrange voire

douteux...

Est-ce que votre site Internet est en règle avec la CNIL ?

La CNIL veut encadrer le traçage des clients dans les magasins

Se mettre en conformité avec la CNIL – Oui mais comment ?

La Méthode EBIOS désormais adaptée aux traitements de données à caractère personnel et à la CNIL

QUI SOMMES NOUS ?

Le Net Expert est une structure créée et dirigée par Denis JACOPINI.

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique,
diplômé en droit de l'Expertise judiciaire,
spécialisé en sécurité informatique,
cybercriminalité, informatique légale,
protection des données personnelles (Loi

Informatique et Libertés et CNIL).

VOUS DISPOSEZ D'UN SITE INTERNET ?

Vous savez déjà que votre site Internet doit obligatoirement respecter des règles relatives à la Loi Informatique et Libertés et la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique.

La mise en conformité de votre site Internet et les déclaration correspondantes à la CNIL pouvant rapidement devenir complexes, nous pouvons vous assister et devenir votre Correspondant Informatique et Libertés (CIL) vous permettant de bénéficier de très nombreux avantages, tels qu'une relation très privilégiée avec la CNIL.

VOUS DISPOSEZ D'ORDINATEURS DANS VOTRE ENTREPRISE ?

Le chef d'entreprise doit être vigilant dans l'usage des outils informatiques dans son entreprise :

- 1. Les [traitements de données personnelles](#) doivent obligatoirement être déclarés à la CNIL depuis le 6 janvier 1978 !!! (contactez-nous dès aujourd'hui et commençons la mise en conformité de vos traitements de données personnelles pour qu'aucune sanction ne porte sur vos écarts passés).**
- 2. L'abonné à Internet étant responsable des usages qu'il est fait de sa connexion, êtes vous certain que rien d'illicite n'est fait sur Internet dès que vous avez le dos tourné ? (au delà même de l'usage à titre personnel**

réalisé pendant le temps de travail)... Contactez-nous dès aujourd'hui pour que nous puissions vous donner une vision générale des usages de votre outil informatique afin soit de mettre en place des blocages, soit de réajuster une charte informatique adaptée aux usages du moment.

CONFÉRENCES A DESTINATION DES CHEFS D'ENTREPRISES ?

Nous vous proposons une conférence d'un peu plus d'une heure pour vous faire un état des lieux précis des nouveaux usages informatiques, leurs risques et solutions. Le contenu de cette conférence évolue en permanence en fonction de l'évolution des technologies et de l'actualité.

ANIMATION DE TABLES RONDES

Sur des thèmes relatives à la sécurité informatique, à la cybercriminalité ou à la protection des données personnelles, nous nous tenons à votre disposition pour venir participer à des tables rondes afin d'échanger et enrichir les débats de nos compétences et de nos expériences sur des thèmes juridico-techniques.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

[Réagissez à cet article](#)

[Technolien TeamViewer](#)